



# De Maritima et Fossae aux premiers temps chrétiens

*Avec la conquête romaine, le territoire du golfe de Fos passe sous le contrôle d'Arles, la « petite Rome des Gaules ». Agglomérations maritimes et portuaires, grands domaines agricoles et carrières littorales témoignent de la vitalité de l'occupation humaine de la région.*

## En territoire arlésien

En 46 av. J.-C., Jules César fonde Arelate, colonie de droit romain au carrefour d'une route terrestre côtière et d'une voie fluviale pénétrant au cœur de la Gaule. Il y rattache la majeure partie du vaste territoire de Marseille, qui pour son malheur avait choisi le parti de son rival, Pompée. Passant alors sous la tutelle d'Arles, toute la région du delta, de la Camargue à l'étang de Berre, participe à la prospérité de la nouvelle colonie romaine. Elle y contrôle et structure une population nombreuse, mêlant substrat indigène, colons grecs et vétérans romains, dont l'économie agro-pastorale et maritime se tourne davantage vers les échanges.



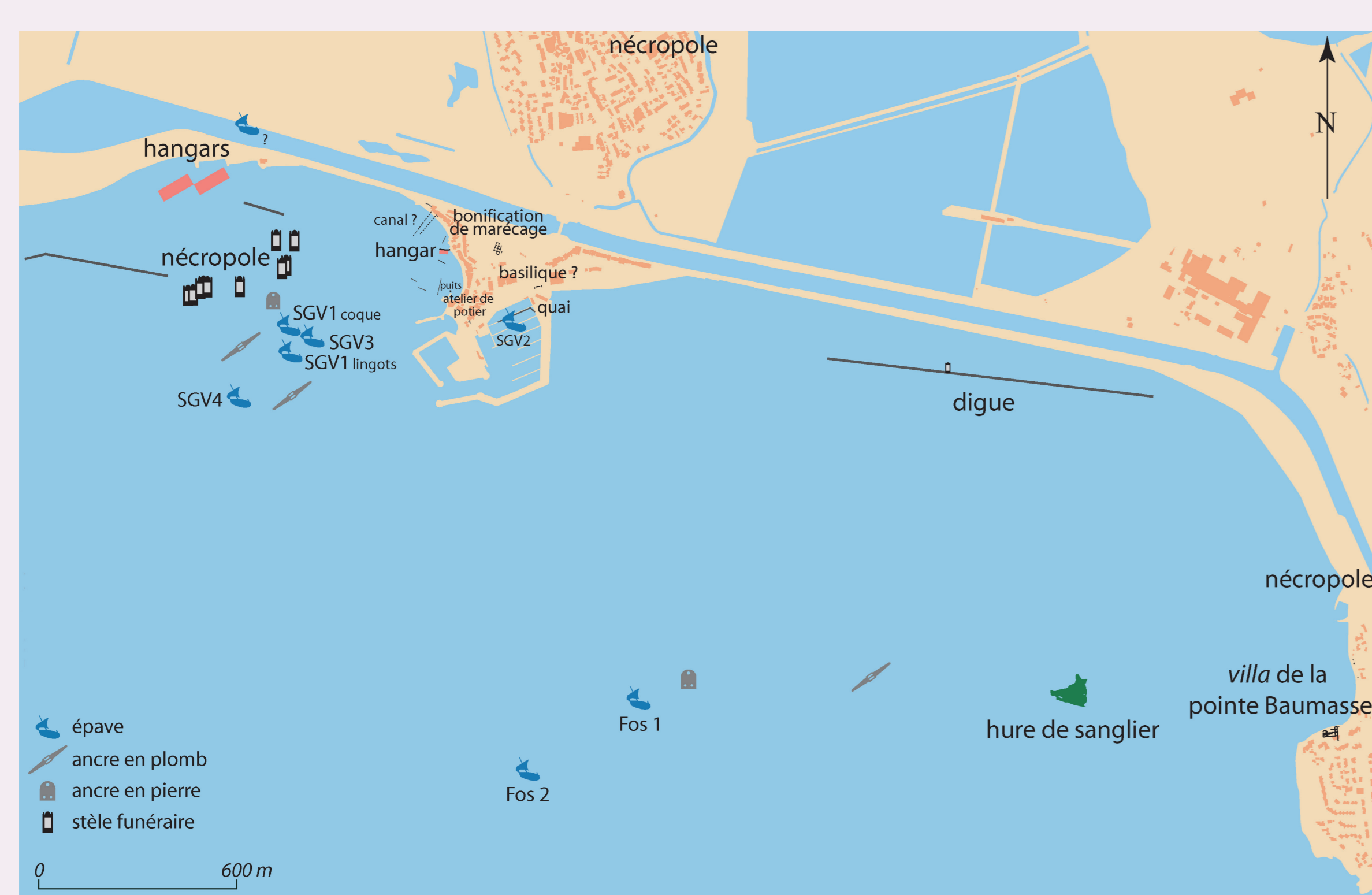
Carte des principaux sites gallo-romains de la région du golfe de Fos.

L'essentiel de l'activité du secteur du golfe de Fos se situe autour des deux agglomérations nouvelles à vocation maritime, *Maritima Avaticorum* et *Fossae Mariana*, ancêtres des villes de Martigues et Fos-sur-Mer.

Tournée vers le monde indigène, *Maritima* règne sur la petite mer intérieure de l'étang de Berre dont elle exploite les immenses ressources en poissons et coquillages.

Quant à la station de Fos, elle devient l'avant-port maritime de la colonie arlésienne, où affluent et se recomposent des cargaisons venant de toute la Méditerranée.

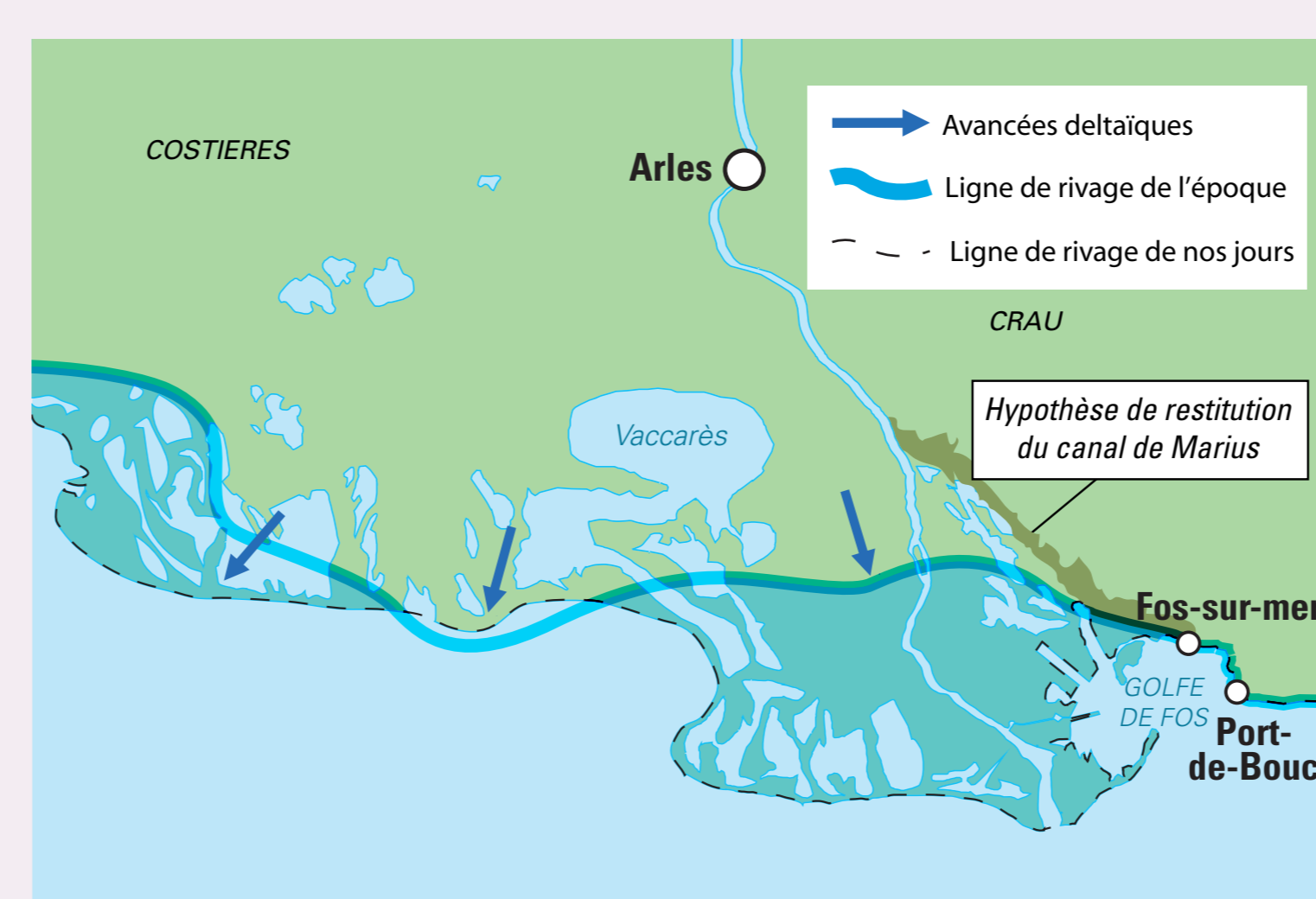
L'axe rhodanien devient en effet le grand vecteur d'un commerce international, qui voit par exemple les vins de l'Italie et du Midi de la Gaule, l'huile de la péninsule ibérique ou les salaisons d'Afrique du Nord partir à destination des camps militaires de la région rhénane.



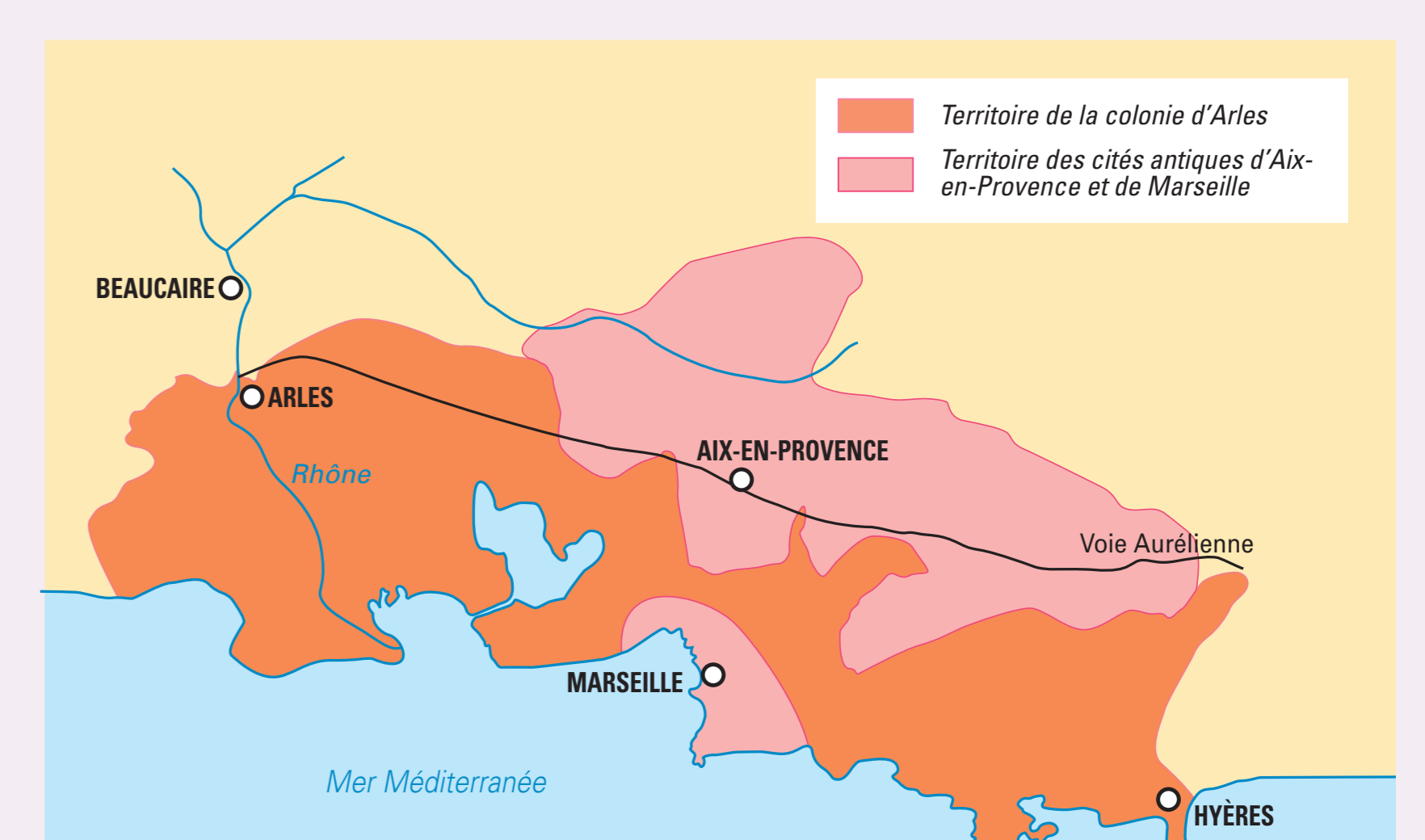
Carte du port Antique de Fos. Entre la pointe Saint-Gervais et la plage actuelle du Cavaou, gît l'un des ports les plus actifs du monde romain, qui ravitaillait en produits de toutes sortes les régions de l'Empire desservies par l'axe Rhône-Saône-Rhin.

## Le canal de Marius, Fossae et l'entrée dans le delta

Le golfe de Fos et la zone des étangs subissent eux aussi l'occupation directe des troupes romaines. En 104-102 av. J.-C., elles creusent un canal d'accès au Rhône, les « fosses mariennes » et en remettent le contrôle et la gestion à Marseille. Mais, dans un contexte de modification très active, des embouchures du Rhône, le canal de Marius, qui reste à ce jour introuvable, pourrait ne pas avoir fonctionné longtemps comme canal de navigation. Son envasement rapide n'a pourtant pas mis un terme à une activité maritime et portuaire qui ne se dément pas jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.



Carte des plaines du bas-Rhône durant l'Antiquité avec l'hypothèse de localisation du canal de Marius.



Carte du territoire de la colonie d'Arles.

## Une occupation diversifiée du territoire

C'est la période de création d'un nouveau type d'habitat, la villa gallo-romaine. De nombreux domaines résidentiels dispersés forment alors un véritable maillage et accueillent une population nombreuse. Selon leur emplacement, ils assurent l'exploitation agricole, industrielle ou maritime d'un vaste territoire en communication avec les centres urbains. Le littoral de la Côte Bleue et du golfe de Fos accueille des installations à vocation portuaire sur les sites de La Couronne-Carro, des Laurons et de la pointe Baumasse. Nombreux sont aussi les vestiges terrestres et épaves qui montrent que l'activité reposait pour une bonne part sur le commerce et le transport des pierres de taille issues des carrières de bord de mer et de l'arrière-pays.



Première représentation cartographique du réseau routier antique. Les villes antiques d'Arles, Fos-sur-Mer et Marseille y sont représentées de même que l'embouchure du Rhône. Table de Peutinger, copie médiévale d'une carte antique du IV<sup>e</sup> siècle.



Vestiges du site de Tholon, mis au jour en bordure de l'étang de Berre. Occupée entre le début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et le IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., l'agglomération antique de Tholon a été identifiée comme le site de *Maritima Avaticorum*. C'est une ville nouvelle qui accueille les populations des sites gaulois désertés de l'île et de Saint-Blaise. Elle est structurée en vastes îlots d'habitations desservis par un réseau régulier de voies.



Vestige d'un quai sur le site antique des Laurons. Le site littoral de Sénèmes-les Laurons accueille dans l'Antiquité les bâtiments d'une grande « villa maritima » (I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> siècle). Ses thermes, galeries à portiques et salles de réception en font le lieu de résidence d'un prospère aristocrate local qui tire sa puissance du trafic maritime et des installations portuaires que les fouilles sous-marines ont révélées dans l'anse des Laurons.